

Professionnels et bénévoles : des partenaires complémentaires

Autor(en): **Seifert, Kurt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 4: **Rester jeune en pratiquant le bénévolat**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Editorial

L'engagement des bénévoles



Depuis la création de la fondation, les travailleurs et travailleuses bénévoles tiennent une place importante dans les activités de Pro Senectute. Quelque 10 000 personnes s'engagent aujourd'hui à titre bénévole en faveur des personnes âgées en Suisse. En outre, plus de 5000 personnes en font même dans le cadre du « temps social ». Suivant leurs aptitudes et préférences, les bénévoles travaillent dans divers domaines, tels que le service de déclara-

tion d'impôt ou le service fiduciaire, les accompagnements administratifs, les activités sportives ou en assurant l'existence d'une « antenne locale ». Ces antennes locales connaissent par exemple fort bien les prestations de service de Pro Senectute et peuvent les proposer à la population âgée. En nouant des contacts et en promouvant la collaboration avec d'autres organisations, les représentants locaux apportent un soutien actif aux communes politiques dans le domaine du travail pour les personnes âgées.

Pro Senectute fait tout ce qui est en son pouvoir pour offrir un cadre idéal au travail bénévole. Pour assurer la pé-

rennité et le bon fonctionnement d'un réseau de travailleurs et travailleuses bénévoles, il s'avère essentiel de leur offrir une formation et un suivi compétents. Il ne faut pas oublier que ce sont ces bénévoles qui donnent un visage à Pro Senectute à l'échelle locale.

J'adresse un grand merci au nom de Pro Senectute à tous les bénévoles pour leur engagement hors du commun et leur fidélité !

Charlotte Fritz, responsable Action sociale, prévention & recherche, membre de la direction

THÈME

Professionnels et bénévoles : des partenaires complémentaires

Pro Senectute a vu le jour sous forme d'association de bénévoles. L'organisation s'est ensuite fortement professionnalisée au fil des dernières décennies. Aujourd'hui comme demain, les bénévoles vont toutefois rester des acteurs incontournables de la fondation.

Kurt Seifert – responsable du domaine recherche et travail de base, Pro Senectute Suisse

Pasteurs, médecins ou assistance aux indigents : c'est de ces milieux que sont issus, à la fin de la Première Guerre mondiale, les créateurs de la fondation « Pour la vieillesse ». Parallèlement à leur activité professionnelle, ils s'engageaient en faveur des « vieillards nécessiteux », comme l'on disait autrefois. Au départ, l'organisation avait une taille modeste : outre le secrétaire central, elle disposait d'une assistante. Les femmes ont d'ailleurs joué un rôle important dès le début, même si le comité de direction, qui travaillait à titre bénévole, n'en a compté qu'une seule dans ses rangs durant de nombreuses

années : Paula Langner-Bleuler entre 1919 et 1956.

Le travail de la fondation aux niveaux communal, cantonal et national n'aurait jamais été possible sans ces femmes et hommes qui y ont consacré une petite ou une grande partie de leur vie sans aucune rémunération (ou tout au plus contre remboursement de leurs frais). La plupart du temps, ces gens venaient d'un milieu aisé et pouvaient se permettre un tel engagement. Leur dévouement ne passait pas inaperçu dans la société. Cela n'allait malgré tout pas de soi, parce que cette activité supposait de se voir confronté à des expériences inhabituelles – par exemple l'immersion dans la pauvreté des personnes âgées qui souffraient d'épuisement physique et moral, un phénomène encore très répandu à l'époque.

Travail non rémunéré et rémunéré

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'a débuté la professionnalisation des activités de la fondation. Même si la plus grande partie du travail reposait encore sur les épaules de

bénévoles, le cercle des professionnels au service de Pro Senectute s'est peu à peu élargi. Le premier bureau de consultation pour personnes âgées a vu le jour il y a 50 ans à Berne, d'autres bureaux ont ensuite ouvert leurs portes à partir des années 60. Pour ces postes, la fondation a eu besoin de spécialistes qualifiés, rémunérés en conséquence. Elle a aussi créé des emplois dans d'autres domaines d'activité, tels que le sport pour les aînés et les services d'aide à domicile et de repas. En marge de cela, il restait – et reste encore aujourd'hui – un vaste champ d'activités pour les bénévoles et autres volontaires : collaboration au sein de conseils de fondation, gestion d'antennes locales, participation à des collectes de dons, prise en charge de services administratifs.

Le bénévolat est l'expression d'un état d'esprit tourné vers l'utilité publique, sans pour autant renier certains motifs plus personnels. Selon une étude de l'Office fédéral de la statistique, plus de 80 % des personnes qui s'engagent comme bénévoles dans des or-



photo: C. Lang

En Suisse, une personne sur quatre exerce une activité non rémunérée au sein d'une organisation ou d'une institution, ce qui correspond à environ 1,5 million de personnes.

ganisations indiquent que cette activité leur plaît. Environ 70 % des personnes sondées aimeraient venir en aide aux autres, un peu plus de 60 % apprécient de pouvoir partager des moments avec d'autres personnes.

L'ampleur du bénévolat

En Suisse, une personne sur quatre exerce au moins une activité non rémunérée au sein d'organisations ou d'institutions, ce qui correspond à environ 1,5 million de personnes. A cela s'ajoutent aussi les tâches bénévoles dites « informelles », qui ne donnent lieu à aucune rétribution financière. En font notamment partie la prise en charge d'enfants, l'aide de proximité, ainsi que les soins et l'assistance de parents et de connaissances. Le temps consacré dans ce domaine du travail non rémunéré s'avère aussi considérable. Environ un cinquième de la population suisse rend des services de ce type.

En y regardant de plus près, l'on constate que c'est la tranche des 64/65 à 74 ans qui s'adonne le plus aux activités bénévoles informelles : quelque 37 % des femmes et 23 % des

hommes accomplissent des tâches de ce genre. Elles consistent en premier lieu à s'occuper des petits-enfants. Il ne faut cependant pas non plus sous-estimer l'ampleur des soins aux proches dans ce groupe, même si les chiffres ne concernent que le travail bénévole réalisé en dehors de chez soi. Pour le travail bénévole au sein d'associations et d'institutions, la participation la plus forte se remarque dans la tranche des 40-54 ans, puis diminue en avançant en âge.

Chercher à valoriser son importance sociale

Le travail bénévole fait partie de l'« économie des soins » comprise dans son sens le plus large, dépassant le simple cadre des tâches de prise en charge : il s'agit de prendre soin des relations entre individus et du rapport de ces derniers avec leur entourage. Le travail non rémunéré ne saurait se substituer au travail rémunéré, sans quoi il se trouverait soumis au diktat d'une politique d'économies servant au démantèlement de prestations sociales. Le travail non rémunéré doit compléter le travail ré-

munéré et ouvrir des possibilités, pour tout un chacun, de s'engager en toute liberté en faveur du bien commun.

L'Année européenne du bénévolat 2011 peut contribuer à valoriser l'importance sociale du travail bénévole et à promouvoir la reconnaissance publique du volontariat. La fondation Pro Senectute Suisse s'est ralliée aux porteurs du projet « Année du bénévolat 2011 – Bénévole. Envie d'agir. » Diverses organisations de Pro Senectute s'engagent au niveau cantonal pour relayer le message de l'Année du bénévolat. Elles entendent ainsi souligner l'importance que le travail non rémunéré revêtira aussi à l'avenir.

Le site web

www.annedubenevolat2011.ch rassemble toutes les informations sur l'Année européenne du bénévolat 2011 en Suisse. Il comprend, entre autres, un calendrier des manifestations et des informations mises à jour en continu sur les activités prévues en Suisse.